

## Privilégier le principe d'une marge commerciale et proposer d'autres sources de rémunérations

Face au constat alarmant de la situation économique des officines, des mesures d'urgence sont à prendre. La rémunération officinale doit, dans un premier temps, absolument être réévaluée et consolidée pour rééquilibrer au plus vite les comptes de nos entreprises.

Pour le Collectif National des Groupements de Pharmaciens d'Officine (CNGPO\*), cette consolidation doit s'appuyer sur le principe d'une marge commerciale. Il est donc vital de revoir au plus vite le mode de rémunération actuel pour pouvoir envisager un avenir immédiat plus stable.

Toutefois, une seule réévaluation ou refonte de la marge ne sera pas suffisante pour redonner la bouffée d'oxygène qui manque actuellement cruellement aux officinaux. La profession va devoir trouver rapidement d'autres sources de rémunération.

S'il existe un intérêt à ce que la marge commerciale soit liée à l'évolution du marché de l'industrie pharmaceutique, la rémunération des pharmaciens d'officine ne doit pas en être totalement dépendante. De nouvelles rémunérations à l'acte doivent donc voir le jour.

La Loi HPST nous donne cette opportunité, à nous de la saisir. La profession doit impérativement s'investir et créer l'environnement adéquat pour justifier de ces nouvelles sources de revenus : création d'un espace de confidentialité pour les entretiens pharmaceutiques, offre de services innovants et payants en termes de dépistage et de prévention. Le CNGPO a ouvert la voie et apporté la preuve que cela est possible notamment via la rémunération du conseil pharmaceutique.

Orientons donc nos réflexions sur deux axes : une amélioration de la marge commerciale indispensable à l'équilibre financier de nos officines et une rémunération complémentaire qui nous permettra d'honorer les missions de santé publique qui nous ont été confiées par la loi.

\* Le Collectif national des groupements de pharmaciens d'officine (CNGPO) réunit, au travers de 15 Groupements (ALPHEGA PHARMACIE FRANCE, ALRHEAS, APSARA, CEIDO, COFISANTE, EUROPHARMACIE, EVOLUPHARM, FORUM SANTE, GIPHAR, GIROPHARM, OPTIPHARM, PHARMACTIV, PHARMODEL GROUPE, PLUS PHARMACIE, RESEAU SANTE), 11.000 pharmacies et représente près de 65% du chiffre d'affaires total de la profession.